

# L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.  
Tout semestre commencé se paie en entier.  
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XI.

No. 34.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, à la ligne, 10 centins.  
Toute communication doit être affranchie.  
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 19 AOUT 1880

## AVIS IMPORTANTS

*L'Opinion Publique* est imprimée et publiée tous les jeudis par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (limitée,) à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de trois mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

## NOTRE PRIME

Nous avons à offrir à nos abonnés, cette année, une prime qui va faire sensation, la plus belle à l'exception d'une seule, de toutes celles que nous avons données depuis l'existence de L'OPINION PUBLIQUE. C'est une grande gravure qui représente la sainte Vierge tenant sur ses genoux le Christ et saint Jean-Baptiste enfants. Rien de plus poétique, de plus charmant que cette gravure; elle éveille les souvenirs les plus religieux, inspire les sentiments les plus suaves. Nous sommes sûrs que ceux qui l'auront vue une fois, voudront l'avoir à tout prix pour la faire encadrer.

Que nos abonnés se hâtent donc de payer ce qu'ils nous doivent afin d'avoir droit à cette prime et que ceux qui ne sont pas encore abonnés à L'OPINION PUBLIQUE se hâtent de le devenir.

Il n'y a pas un pays au monde où les propriétaires de journaux offrent au public autant d'avantages. "Je suis heureux, nous disait quelqu'un, d'être abonné à L'OPINION PUBLIQUE, c'est un journal intéressant et instructif : il forme relié un volume précieux que je conserve avec soin, mais que je puis vendre au bout de l'année assez cher pour me rembourser de ce qu'il me coûte, et j'ai par-dessus le marché une prime qui vaut, à elle seule, le prix de l'abonnement." Rien de plus vrai et ceux qui sont en état d'apprécier ces avantages devraient se faire un devoir de répandre partout L'OPINION PUBLIQUE, de la faire recevoir dans toutes les familles où on sait lire.

Auront droit à notre prime tous ceux qui auront payé leur abonnement jusqu'au premier janvier prochain et les nouveaux abonnés qui auront payé une année d'avance.

Un homme dont l'expérience et les talents sont indiscutables, nous communique le travail important qui suit :

Après le concert de félicitations et les prophéties qu'on vient d'entendre sur le rôle de la race française en Canada et sur sa mission providentielle, décrite en termes si éloquents par le juge Routhier et les autres orateurs à la fête du 24 juin dernier, nous croyons qu'il est utile, pour ramener l'opinion dans le vrai et pour éviter de se laisser entraîner à des sentiments de vanité et d'orgueil ou de satisfaction et d'indifférence, de donner, d'après le recensement de 1871, la situation exacte du pays, comparativement à la province d'Ontario.

A juger d'après les discours prononcés, la providence s'est spécialement chargée de diriger les événements dans notre intérêt, et tout ce qu'il était possible de faire a été fait et bien fait. Il n'y a pas jusqu'à l'émigration de la partie la plus vigoureuse et active de notre population n'ait été proclamée comme mission divine justifiée par l'Ancien Testament.

Pour nous, il semble qu'il y a plus d'analogie dans l'émigration des enfants d'Israël en Egypte pour faire de la brique pour les Pharaons, en punition de leurs fentes, et leur retour au pays de Canaan après leur expiation.

L'analyse que nous publions des ressources et de la richesse comparative des deux provinces, démontre que les classes agricoles et industrielles reçoivent dans notre province une rémunération bien inférieure pour leur travail, qu'elles y sont comparativement pauvres. Par suite, les charges fédérales doivent être pour elles un fardeau d'autant plus lourd que leurs moyens sont plus réduits. Si l'on ajoute à cela des impôts et des charges provinciales triples de celles qui pèsent sur les individus des mêmes classes dans Ontario, on trouvera, sans qu'il soit besoin de faire aucune enquête, la cause de l'émigration de nos compatriotes et de l'appauvrissement de notre province.

Dans ce malheureux état de choses, il n'y a de salut et de remède possible que dans un meilleur système d'éducation élémentaire, qui permette à notre population d'apprécier et de contrôler les actes du gouvernement avec intelligence, de développer les ressources existantes et d'en créer de nouvelles, et qui assurerait à ceux qui sont contraints de laisser leur patrie pour obtenir des moyens d'existence, une chance égale à leurs compétiteurs d'autres origines dans les lots que la fortune semble réserver exclusivement à ces derniers. Dépourvu d'éducation, ignorant la langue anglaise, le plus grand nombre ne sachant ni lire ni écrire, sans aucune notion de calcul, quel succès peuvent-ils espérer dans la lutte avec une population possédant tous ces avantages? Et l'on ne niera pas le fait que sur quatre-vingt-dix-neuf de nos compatriotes à l'étranger, tout au plus un peut atteindre une situation autre que celle de manoeuvre ou d'ouvrier travaillant au jour le jour pour des grands industriels qui les exploitent. Et encore trouvent-ils dans cette humiliante position des avantages supérieurs à ceux que leur offre le sol natal?

C'est dans l'exercice du pouvoir que la constitution qui nous régit, laisse au nombre, que ce défaut d'éducation se fait encore plus sentir. Le remède est entre

les mains du peuple. Si le peuple sentait son infériorité, s'il savait que la responsabilité de cette position repose non-seulement sur l'administration du gouvernement, mais principalement sur lui-même, il prendrait les moyens de sortir de l'ornière.

LA PROVINCE DE QUÉBEC, SES RESSOURCES ET SON ADMINISTRATION COMPARÉES AVEC LA PROVINCE D'ONTARIO, D'APRÈS LE RECENSEMENT DE 1871.

La province de Québec possède une étendue de territoire sans eau de..... 120,018,966  
La province d'Ontario ne contient que..... 65,097,643

Ce qui donne..... 54,018,964 acres en superficie de plus en faveur de la province de Québec.

Dans la prov. d'Ontario il y a de terrain occupé..... 16,161,676  
Dans la province de Québec..... 11,025,786

Différence en faveur d'Ontario..... 5,135,890

Savoir, près de la moitié de plus de terre occupée que dans la prov. de Québec.

Le terrain amélioré est représenté par les chiffres suivants :  
Ontario..... 8,833,626  
Québec..... 5,703,944

Diffé. en faveur d'Ontario..... 3,129,682

Savoir, plus de moitié au-dessus de la quantité améliorée dans la province de Québec.

La différence entre le terrain cultivé est encore plus considérable.

Ontario..... 6,537,448  
Québec..... 3,714,304

Diffé. en faveur d'Ontario..... 2,823,134

En paturage :

Ontario..... 2,089,177  
Québec..... 1,943,182

Diffé. en faveur d'Ontario..... 145,995

Ainsi notre province possède moins cinq millions d'acres le double d'étendue territoriale et un tiers de moins de terrain occupé, et seulement 11,407,888 acres améliorés et cultivés contre 17,667,252 acres dans Ontario.

Et la population est répartie comme suit :

Ontario..... 1,620,851  
Québec..... 1,191,516

Surplus dans Ontario..... 429,335

### PRODUITS.

Le produit des champs comparé dans les deux provinces révèle une disproportion de richesse qui n'est pas justifiée par l'étendue comparative de terrain en culture, mais qui doit être attribuée à la supériorité de culture et pour partie aux avantages du climat.

Nous avons le tableau analysé du dernier recensement avec le calcul des quantités et des valeurs que nous pouvons publier en détail comme preuve, mais nous nous contenterons, pour le moment, de donner le résultat général pour permettre à nos lecteurs d'apprécier la situation de la province de Québec et les ressources de ses habitants. Dans toute sage administration il est essentiel de connaître les

revenus de la population pour bien distribuer les charges et les proportionner aux moyens des contribuables.

La population agricole de la province de Québec est, relativement au chiffre total, moins considérable que dans la province d'Ontario. Ainsi par 1,000 individus de toute classe dans Québec, on compte 134-8 agriculteurs contre 141-1 dans l'autre province, tandis qu'en 1851 la proportion était de 433-4 pour Québec contre 394-9 dans Ontario, ce qui prouve que l'industrie agricole est en défaveur parmi nous.

Voyons maintenant la rémunération qu'obtient respectivement l'agriculteur de chaque section.

Dans Ontario le produit des champs représenté une valeur annuelle de..... \$84,280,850  
Dans la prov. de Québec..... 41,637,050

Surplus de revenu pour la classe agricole d'Ontario... \$42,643,800 c'est-à-dire plus du double.

De sorte que, avec un tiers seulement de superficie améliorée de plus que nos cultivateurs, ils ont un rendement qui excède d'un million le double du revenu des nôtres.

Aussi la valeur des instruments aratoires et animaux est estimée dans Ontario à ..... \$139,263,574  
Et dans Québec..... 83,711,762

Différence en faveur d'Ontario..... 55,551,812

Pour donner une idée exacte de l'énorme différence dans la valeur des produits de chaque province, on voit par le dernier recensement que les quantités ont été en 1867, pour les articles suivants :

	Ontario.	Québec.
Blé (minots).....	14,233,389.	2,058,076
Orge.....	9,461,233.	1,668,208
Avoine.....	22,138,958.	15,116,262
Pois.....	7,653,545.	2,205,585
Blé d'inde.....	3,148,467.	603,356
Navets et autres racines.....	25,162,446.	1,409,233

Ce dernier item seul pour tous ceux qui ont quelques notions d'agriculture démontre l'infériorité de notre système de culture. Vingt-quatre millions de minots de navets et racines produits par les agriculteurs d'Ontario au-dessus du produit de même espèce dans notre province!

L'opinion générale existe que la différence dans le produit des champs doit se rétablir, ou au moins diminuer considérablement par le produit des forêts. Ici encore, malgré notre immense domaine de terre inoccupée et sauvage, malgré l'exploitation la plus universelle, jusqu'aux limites les plus reculées de notre province, à la date du recensement en 1871, époque de la plus grande prospérité du commerce de bois, on trouve que la province d'Ontario fournissait plus de bois de construction en valeur et en quantité que nous, par exemple :

Pieds cubes.	Ontario.	Québec.
Pin blanc.....	14,791,203	8,878,060
Pin rouge.....	1,524,698	347,515
Chêne.....	3,144,554	53,635
Orme.....	1,777,905	53,299
Noyer noir.....	117,589	00,000
Noyer tendre.....	72,214	28,382
Noyer dur.....	157,975	39,612
Autres bois.....	10,594,943	10,574,710
Billots.....	5,713,204	5,011,532
Douves par mille	20,964	1,184